



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 10 janvier 2014

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Poursuite de l'aménagement à 2x2 voies de la RN 164 Déviation de Châteauneuf-du-Faou**

#### **Lancement de l'enquête publique préalable à la DUP le 13 janvier**

La mise à 2x2 voies de l'ensemble de la RN164 pour améliorer l'accessibilité et le développement du Centre Bretagne est un objectif majeur partagé par l'État et la Région Bretagne qui mobilisent d'importants moyens financiers au service de cette ambition.

C'est dans ce cadre que, fin 2010, l'État a engagé les études préalables à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de la section dite de la déviation de Châteauneuf-du-Faou, d'une longueur de 12 km. Ce projet, d'un coût estimé à 60 M€ et financé par l'Etat, la Région Bretagne et le Conseil Général du Finistère, représente le dernier aménagement nécessaire à la mise à 2x2 voies complète de la RN164 dans le département du Finistère.

#### ***Les étapes du projet***

L'année 2011 a été consacrée à l'établissement d'un diagnostic exhaustif de l'existant, à l'appréciation des contraintes et enjeux de ce secteur puis à l'étude et à l'analyse comparative des grandes options d'aménagement.

Une concertation publique sur les différentes options et variantes proposées s'est tenue au premier trimestre 2012 et a permis d'arrêter le choix d'une variante qui a été approfondie jusqu'en 2013, avec notamment la production d'une étude d'impact permettant de définir les modalités d'insertion du projet dans le territoire traversé.

La fin de l'année 2013 a été consacrée à consolider et valider le projet par une consultation des acteurs publics concernés et notamment en obtenant l'avis de l'autorité environnementale (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable) le 13 novembre 2013.

Le Comité de pilotage du 28 novembre 2013 a permis de finaliser le dossier d'études préalables à la DUP et de planifier l'enquête publique associée qui est lancée au début de cette année 2014.

#### ***Enquête publique : comment participer ?***

**L'enquête publique se déroulera du lundi 13 janvier 2014 au vendredi 21 février 2014 sur les communes de Châteauneuf-du-Faou, Plonévez-du-Faou, Landeleau, Spézet et Lennon.**

**Contacts presse :**

**Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne**  
Mission Communication : Corinne Gillet - 02 99 33 42 10, Marie Vergos – 02 99 33 42 11

Toute personne qui le souhaite pourra prendre connaissance du dossier, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie ou sur les sites internet de la Préfecture du Finistère et de la DREAL Bretagne et y apporter ses observations :

- sur les registres d'enquête qui seront à disposition dans chacune des 5 mairies ;
- par courrier adressé au Commissaire-enquêteur désigné par le tribunal administratif de Rennes, Roger Guillamet, au siège de l'enquête (mairie de Châteauneuf-du-Faou – 8, rue de la Mairie – 29250 Châteauneuf-du-Faou)
- par voie électronique à l'adresse suivante : [mairie@chateauneuf-du-faou.com](mailto:mairie@chateauneuf-du-faou.com)

Par ailleurs, le Commissaire-enquêteur tiendra 7 permanences pour recueillir les observations :

- **en mairie de Châteauneuf-du-Faou**

- mercredi 15 janvier 2014 de 09h00 à 12h00
- samedi 8 février 2014 de 09h00 à 12h00
- vendredi 21 février 2014 de 14h00 à 17h30

- **en mairie de Landeleau :**

- mardi 28 janvier 2014 de 14h00 à 17h00
- samedi 15 février 2014 de 09h00 à 12h00

- **en mairie de Plonévez-du-Faou :**

- mardi 21 janvier 2014 de 14h00 à 17h00
- samedi 1<sup>er</sup> février 2014 de 09h00 à 12h00

### ***Une ambition forte au service de la RN 164***

Le projet d'aménagement de Châteauneuf-du-Faou participe à l'objectif prioritaire de la mise à 2x2 voies de la RN164 dans son intégralité, objectif inscrit dans le Pacte d'Avenir pour la Bretagne, signé par le Premier Ministre, le Préfet de Région et le Président de la Région Bretagne le 13 décembre 2013.

Ainsi, l'ensemble des opérations inscrites dans les contractualisations antérieures sera réalisé sans retard, en fonction du calendrier des procédures, dans le cadre du futur Contrat de Plan État-Région 2014-2020 en cours de finalisation :

- Loudéac phase II : travaux en cours, prévision d'achèvement fin 2015
- Saint-Méen-le-Grand phase II : travaux de janvier 2014 à fin 2016
- Châteauneuf-du-Faou : enquête publique en janvier 2014. Engagement des travaux en 2017

Le Pacte prévoit également que l'État et la Région mettent en place les financements en cohérence complète avec les calendriers de procédures et des études, pour permettre à l'horizon 2020 l'engagement de la quasi-totalité des travaux de mise en 2x2 voies sur les sections restant à aménager dans les secteurs de Rostrenen, Plémet, Merdrignac et Mûr-de-Bretagne.

#### **Contacts presse :**

**Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne**  
Mission Communication : Corinne Gillet - 02 99 33 42 10, Marie Vergos – 02 99 33 42 11